

PROJET ASSOCIATIF

2027 / 2029



Edition 01 du 12 octobre 2026

Editorial

Chers licenciés, bénévoles, partenaires et amis de La Flèche Macairoise,

Un projet associatif est bien plus qu'un document de planification. Il est l'expression d'une vision, d'une ambition commune et d'un engagement collectif. Il nous permet de fixer un cap, de donner du sens à nos actions et de construire ensemble l'avenir de notre compagnie.

Depuis cinquante ans, La Flèche Macairoise grandit grâce à l'investissement de femmes et d'hommes passionnés qui consacrent leur temps et leur énergie au développement de notre club. C'est en nous appuyant sur cet héritage que nous avons souhaité bâtir ce projet associatif pour les saisons 2027 à 2029.

Au fil de ces pages, vous découvrirez les valeurs qui nous animent, les ambitions que nous partageons et les actions concrètes que nous souhaitons mettre en œuvre. Notre volonté est de permettre à chacun de trouver sa place au sein du club, de progresser à son rythme et de vivre pleinement sa passion du tir à l'arc, qu'elle s'exprime en loisir, en compétition ou dans l'engagement bénévole.

Ce projet n'est pas celui d'un Président ou d'un Comité Directeur. Il est celui de toute une association. Il constitue une feuille de route commune qui guidera nos choix et accompagnera le développement de La Flèche Macairoise dans les années à venir.

Je tiens à remercier l'ensemble des bénévoles, des licenciés, des partenaires et des collectivités qui contribuent chaque jour à faire vivre notre compagnie. C'est grâce à leur engagement que nous pouvons regarder l'avenir avec confiance et ambition.

Je vous souhaite une excellente lecture et, surtout, beaucoup de plaisir à construire avec nous la prochaine page de l'histoire de La Flèche Macairoise.

Laurent LE GOFF

Président de La Flèche Macairoise

La Flèche Macairoise, la passion comme moteur de la progression !

Au sein de **La Flèche Macairoise**, nous avons la conviction que le tir à l'arc est bien plus qu'une discipline sportive : c'est une école de patience, de maîtrise de soi et de dépassement personnel. Nous nous attachons à faire de cette pratique un sport accessible à tous, où chacun peut trouver sa place, quel que soit son âge, son niveau, son parcours ou ses ambitions.

Notre projet repose sur une idée simple : la performance ne se construit durablement que lorsqu'elle s'appuie sur le **plaisir** de pratiquer, le **partage** des expériences et le **respect** des personnes. Ces trois valeurs, qui constituent l'identité de notre compagnie, guident chacune de nos actions et de nos décisions.

Nous souhaitons accueillir chaque nouvel archer dans un environnement bienveillant, propice à l'apprentissage et à l'épanouissement. Chacun doit pouvoir découvrir une discipline exigeante, progresser à son rythme, prendre confiance en ses capacités et, s'il le souhaite, être accompagné vers les plus hauts niveaux de pratique, en loisir comme en compétition.

Parce qu'un club se construit avant tout autour de ses femmes et de ses hommes, nous veillons également à favoriser la convivialité, l'engagement bénévole et la transmission des savoirs entre les générations. C'est cette dynamique collective qui fait la richesse de notre association et qui nous permet de regarder l'avenir avec ambition.

Cette vision constitue le fil conducteur de notre projet associatif pour les prochaines saisons. Elle se décline autour de trois piliers complémentaires, La **passion**, la **progression** et la **performance**, qui structurent notre développement et orientent les actions que nous souhaitons mener au service de nos adhérents et du territoire.

1 PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

1.1 Informations générales

Nom de l'association : LA FLÈCHE MACAIROISE

Sigle de l'association : L.F.M

N° d'affiliation FFTA : 1249059

Adresse du siège social : 24 rue de Bretagne – Saint Macaire en Mauges
49450 SEVREMOINE

Identifiant SIREN : 448 300 053

Catégorie juridique : 9220 – Association déclarée

N° RNA : W492000898

- **Gouvernance de l'association**

La Flèche Macairoise est dirigée par un comité directeur qui se réunit régulièrement, au minimum tous les mois.

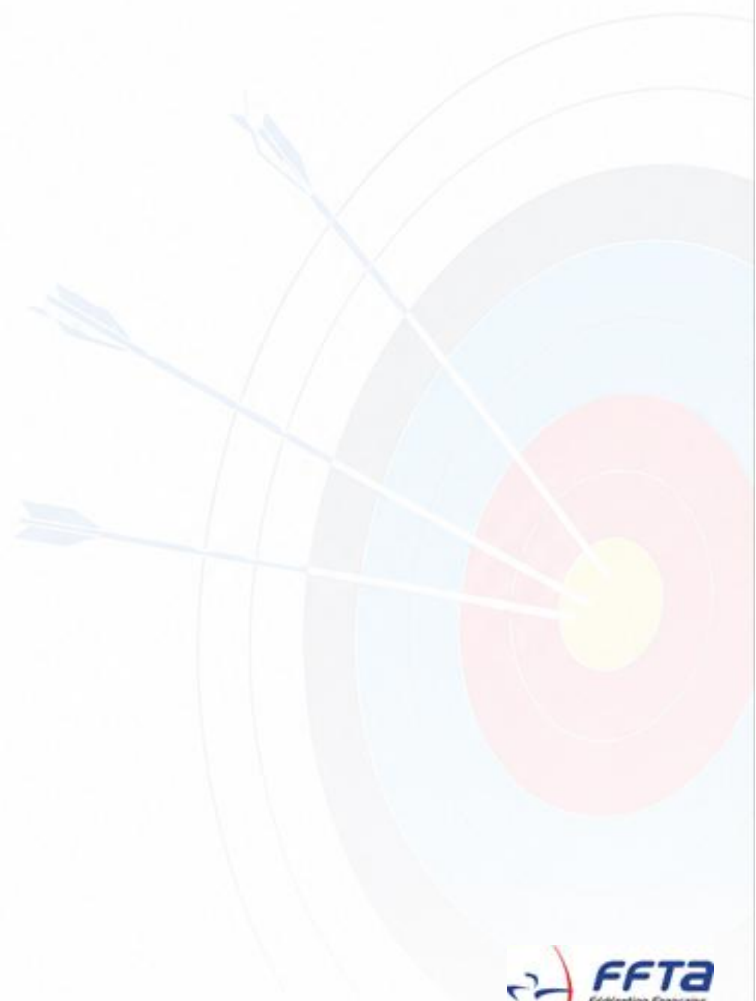
L'association dispose de statuts et d'un règlement intérieur dont chaque archer du club doit prendre connaissance et signer à son inscription.

La dernière mise à jour des statuts et du règlement intérieur remonte au 07/10/2022 au cours de l'Assemblée Générale de la même date.

A l'issue de la dernière Assemblée Générale électorale du 19 septembre 2025, le nombre d'élus au comité directeur est de 12.

Nom - Prénom	Fin de Mandat	Fonction
Laurent LE GOFF	2029	Président
OLLIVIER Gilles	2029	Vice-Président
LANDREAU David	2029	Trésorier
Erwan DOURNEAU	2029	Trésorier Adjoint
FROGER Astrid	2029	Secrétaire

MERRIAUD Maude	2029	Secrétaire Adjointe
DAHERON Jimmy	2029	Membre
TERRIEN Franck	2029	Membre
HURTAULT Jimmy	2029	Membre
BRIN Véronique	2029	Membre
LANDREAU Christelle	2029	Membre
POUSSET Benoit	2029	Membre



2 L'ETAT DES LIEUX, L'ANALYSE ET LES ORIENTATIONS

2.1 Les ressources humaines

Le nombre d'adhérents de l'association intervenant bénévolement sur toute l'année est d'une quinzaine (y compris les 12 membres du comité directeur). Pour les actions plus ponctuelles tel que l'organisation de manifestations ou des journées d'entretien des installations, l'association peut compter sur un groupe d'environ 20 personnes.

- **Les entraîneurs fédéraux et les animateurs**

Parmi ses effectifs le club compte :

- **Deux entraîneurs fédéraux de niveau 1** à jour de leurs remises à niveau
 - *Gilles OLLIVIER*
 - *Guillaume BRIN*
 - *Olivier BOURREAU*
- **Trois encadrants fédéraux diplômés**
 - *Johnny ARNAULT*
 - *Jimmy HURTAULT*
 - *Jimmy DAHERON*
- **Deux animateurs non diplômés**
 - *Yannick RAMBAUD*
 - *Baptiste AUDREZET*
 - *Laurent LE GOFF (formation encadrant en cours)*

La Compagnie étant soucieuse d'assurer une formation de qualité, les saisons à venir devront permettre de **former de nouveaux entraîneurs et encadrants**.

- **Les salariés**

La Compagnie de La Flèche Macairoise n'emploie **aucun salarié**.

- **Les arbitres**

La Fédération Française de Tir à l'Arc (FFTA) impose à tous les clubs d'avoir au moins un arbitre fédéral pour pouvoir organiser des compétitions officielles qualificatives pour les championnats de France

A ce jour, la Compagnie comporte dans ses effectifs,

- **Sept arbitres fédéraux** à jour de leurs remises à niveau
 - *Véronique BRIN (Cibles anglaises et Campagne)*
 - *Guillaume BRIN (Cibles anglaises et Campagne)*
 - *Bastien COUTANT (Cibles anglaises)*
 - *Lilian LANDREAU (Cibles anglaises)*
 - *Mathéo MENARD (Cibles anglaises)*

- Caroline COUTOLLEAU (Cibles anglaises)
- Olivier BOURREAU (Cibles anglaises et Beursault)

La Compagnie continuera à valoriser une politique d'information dans le domaine de l'arbitrage afin de faire naître de nouvelles vocations notamment parmi les jeunes.

2.2 La planification des équipements, des sites de pratique et les ressources matérielles

• Les lieux et créneaux d'entraînement

La compagnie dispose d'une salle d'entraînement dédiée située au 24 Rue de Bretagne à Saint Macaire en Mauges.

Ce lieu permet la pratique du tir à l'arc jusqu'à une distance de 25 mètres.

Cette salle étant dédiée, les archers peuvent venir s'entraîner en dehors des cours encadrés.

Le nombre d'heures de **cours encadrés** par des entraîneurs ou encadrants s'élève à **9h00 par semaine**.

La compagnie dispose également d'un terrain permanent pour la seule pratique du tir à l'arc au Stade Georges Raymond, rue Georges Raymond à Saint Macaire en Mauges.

Ce lieu permet la pratique du tir à l'arc jusqu'à une distance de 70 mètres.

• Les équipements de l'association

Salle Rue de Bretagne :

- **Un mur de tir et deux cibles mobiles** nous permettent de tirer à **10 archers** en même temps
- **Un sanitaire accessible** pour les personnes à mobilité réduite (PMR)
- Nous disposons également d'un bureau permettant de stocker les documents administratifs et du petit outillage. Ce bureau permet également la tenue des réunions de bureau.

Terrain Rue Georges Raymond :

- Ce lieu de pratique dispose de 8 **cibles fixes** :
 - 1 cible à 20m
 - 2 cibles à 30m
 - 3 cibles à 50m

- 1 cible à 60m
- 1 cible à 70m
- Un local dédié, nous permet d'entreposer les arcs pour les cours des archers débutants (à partir de fin avril-début mai).
- Plusieurs petits locaux adjacents au terrain nous permettent d'y stocker notre gros matériel (trépieds, paillons, ...)
- Les archers confirmés qui en font la demande peuvent sous conditions (niveau de pratique) posséder la clef leur permettant de s'entraîner sur les installations extérieures en dehors des horaires d'ouverture pour les cours encadrés.



2.3 Nos outils de communication

- **Communication externe**
- Un référencement sur **Google**
- Un **site internet** <https://laflechemacaroise.fr/> qui en plus de diffuser les informations sur le club et permet aux archers de s'inscrire aux concours.
- Une page **Facebook**, <https://www.facebook.com/groups/1657676731031444>, qui est mise à jour régulièrement en fonction de notre actualité.
- Un compte **instagram** : https://www.instagram.com/la_fleche_macaroise
- La **presse locale**, à qui nous faisons appel lors des concours que nous organisons.

- **Communication interne**

En plus des outils cités précédemment, nous utilisons les outils suivants pour des communications en interne :

- **WHATSAPP** : Différents groupes de discussion existent au sein du club pour permettre une communication rapide de l'information.

2.4 Les éléments du Budget

Le club gère un budget annuel d'environ 16 000 €

- **Les recettes de l'association**

Les recettes de la compagnie sont les suivantes :

- Les subventions de la commune de **Sèvremoine** qui nous accorde une subvention de fonctionnement représentant environ 20 % de nos recettes
- Sponsoring
A ce jour, le club compte 3 sponsors dont la dotation représente 15 % de nos recettes.
Les recettes liées au sponsoring doivent continuer à progresser et prendre de l'ampleur pour permettre à notre club de se développer.
Un dossier de sponsoring a été créé en ce sens afin de démarcher des entreprises
- **Animation**
Le club organise ponctuellement des animations au sein de la commune. Ces animations sont pour la plupart non rémunérées à l'exception de l'opération « tickets sport ».
- **Les recettes des concours**
Nos recettes cumulées des différentes interventions (concours, animations, buvettes) atteignent environ 3 500 € par an soit 22 % de nos recettes
- **Les cotisations**
Les **cotisations** des adhérents représentent 43 % de nos recettes

Le club applique des tarifs différenciés en fonction de l'âge (jeune ou adulte) de l'adhérent.

Des tarifs préférentiels sont également appliqués lorsque plusieurs personnes d'un même foyer prennent une licence.

La cotisation est scindée en deux parts :
 - La licence d'adhésion à la fédération FFTA, au Comité Régional des Pays de la Loire et au Comité Départemental du Maine et Loire qui fixent leurs montants chaque année.
Les tarifs sont différenciés en fonction :
 - De la pratique sportive ou loisir
 - De l'âge de l'adhérent
 - La part club d'adhésion à la Compagnie de La Flèche Macarquoise
 - Cette adhésion est soumise à l'obligation d'être titulaire d'une licence FFTA prise au sein de la compagnie.
 - Le tarif de cette adhésion est différencié en fonction de l'âge de l'adhérent



• Les charges de l'association

Les postes importants de dépenses sont classiquement :

- L'achat de cibles tant extérieure qu'intérieure
- L'achat **d'arcs d'initiation** complets pour les archers pratiquant le tir à l'arc en loisir.
- L'achat **d'arcs de progression** complets destinés au prêt à des archers motivés en préambule à l'investissement personnel.
- La prise en compte de la totalité des frais de **déplacements et d'inscriptions** pour les championnats et la participation financière à l'inscription aux concours (le club prend en charge le montant des inscriptions des 3 premiers concours par archer). Ce poste est en augmentation dans le cadre d'une volonté du club de développer la participation des archers de la Compagnie aux différents concours.
- Les dépenses pour les licences FFTA.
- Les dépenses de fournitures diverses : frais postaux, frais bancaires, hébergeur internet, etc.

• L'évolution des charges et nos besoins de financement

L'augmentation du nombre de compétiteurs génère les incidences financières suivantes :

- Frais de participation aux concours
- Frais de déplacement

L'objectif de ce renfort est de permettre pour la filière ;

TAE international (ex FITA) l'accès aux compétitions par équipe au niveau Régional.

Participation d'un maximum d'archers aux Championnats Départementaux et Régionaux aussi bien en Salle, en TAE qu'en concours campagne.

A terme le club ambitionne d'envoyer des archers aux championnats de France

L'achat de **ciblerie adaptée aux compétiteurs**, y compris aux archers arc à poulies.

- La progression de la qualité de tir de nos archers évoluant en compétition a pour effet direct une usure plus importante des cibles (tant le mur de tir intérieur que les cibles extérieures).
- Le remplacement ou la réparation des cibles s'effectuent selon un rythme annuel ou biennuel.
- Le nombre de cibles extérieures doit être augmenté afin d'améliorer les conditions d'entraînement de nos archers compétiteurs qui sont de plus en plus nombreux.



Le développement des ambitions sportives nécessite un accompagnement des compétiteurs dans la prise en charge partielle des frais générés par les compétitions.

A ce jour la politique d'aide du club consiste à prendre en charge :

- Les frais d'inscription des championnats Régionaux et Nationaux
- Les frais de transport pour les championnats Régionaux et Nationaux
- Les frais de participation au Challenge Chairmartin (Challenge départemental permettant aux jeunes Archers de découvrir le monde de la compétition)
- Les frais d'inscription aux concours (partiellement). Le club prend en charge le montant de l'inscription pour les 3 premiers concours par archer

Si nous envisageons des solutions d'autofinancement par la mise en place d'activités ou animations complémentaires au sein de la Compagnie, les possibilités restent limitées.

La réalisation de nos ambitions nécessitera donc de mobiliser de nouvelles ressources :

- Une évolution de la subvention communale tenant compte du développement du club, de ses résultats et de sa contribution au rayonnement de Sèvremoine.
- Un partenariat plus important sous forme d'aide financière indispensable pour faire face à certaines dépenses.
- Un partenariat sous forme d'aide matérielle tels qu'achats de tenues, de matériels d'archerie pour aider les plus jeunes en compétition ou sous forme de cadeaux aux archers titrés.
- Toute autre forme d'aide permettant à la Compagnie d'avancer vers ses objectifs, tel que le prêt ou la prise en charge de transport semi-collectifs (minibus).

2.5 Les adhérents et l'offre d'activités sportives, événementielles

- Les adhérents et les pratiques proposées

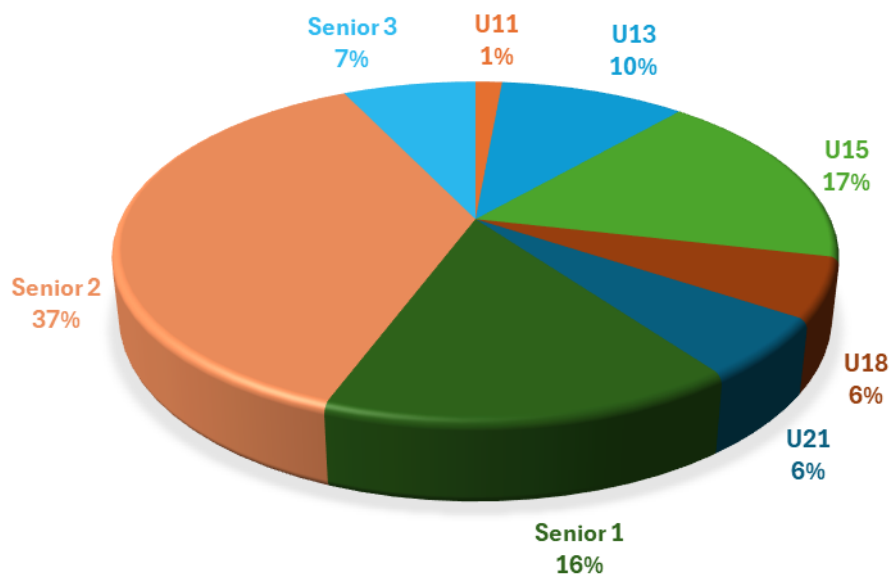
La Compagnie de la Flèche Macairoise est un club qui **accueille tous les types de pratiquants du tir à l'arc.**

- Des poussins U11 (9 à 10 ans) aux adultes senior 3 (60 ans et plus)
- Du tireur à l'arc à poulie au tireur à l'arc traditionnel
- Du compétiteur au tireur loisir
- Des hommes et des femmes

La proportion d'hommes est toutefois bien supérieure à celle des femmes avec un rapport de l'ordre de 70 % d'hommes et 30 % de femmes. A noter que nous avons une évolution positive dans la participation des femmes à notre sport en comparaison des saisons précédentes.

La répartition entre les adhérents adultes et les adhérents jeunes (entre 9 et 20 ans) est connue un déséquilibre cette année, ce projet a donc pour un de ces objectifs, d'attirer à nouveau les jeunes.

RÉPARTITION DES EFFECTIFS SAISON 2027 PAR ÂGE

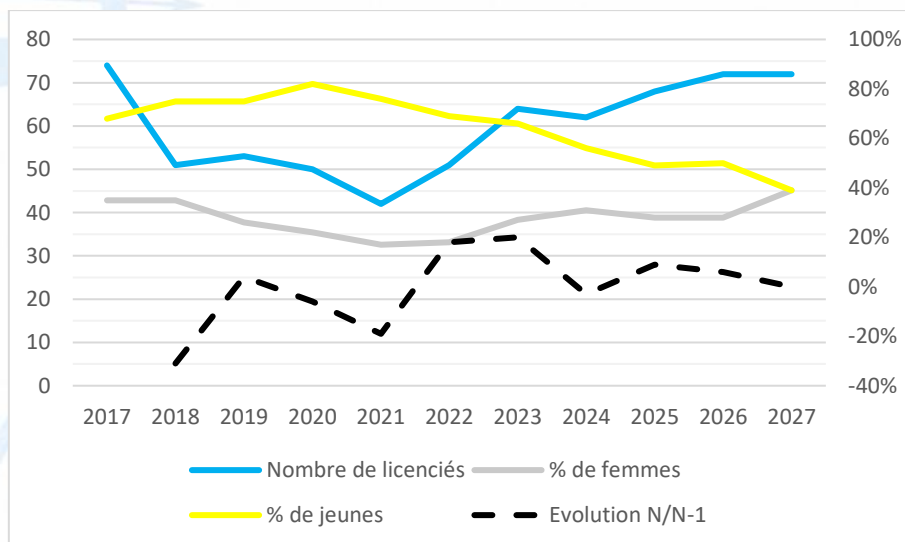


• Evolution des licenciés depuis 2017

Les chiffres à retenir sont les suivants avec les moyennes de :

- Nombre de Licenciés : 60
- Pourcentage de femmes : 28 %
- Pourcentage de jeunes : 64 %

Saison	Nombre de licenciés	% Femmes	% Jeunes	Evolution N/n-1
2017	74	35%	68%	
2018	51	35%	75%	-31%
2019	53	26%	75%	4%
2020	50	22%	82%	-6%
2021	42	17%	76%	-19%
2022	51	18%	69%	18%
2023	64	27%	66%	20%
2024	62	31%	56%	-3%
2025	68	28%	49%	9%
2026	72	28%	50%	6%
2027	72	39%	39%	0%



Après 3 ans, où le pourcentage de femmes se stabilisait autour de 30%, celui-ci progresse cette saison pour s'approcher des 40%

Ces dernières années, le club a vu son pourcentage de jeunes baisser au profit des adultes, cela est encore plus marqué cette saison. C'est pourquoi, le club a travaillé ce projet de club pour faire découvrir la discipline auprès des jeunes.

- Les événements organisés par le club

- **Compétition**

La compagnie de La Flèche Macaroise organise au minimum les concours suivants

- Un **concours officiel en salle** (18m) au mois de janvier.
- Un **concours officiel en extérieur** (TAE) en distances Nationales (maxi 50m) et Internationales (maxi 70m) au mois de juin.
- Nous organisons régulièrement une manche du **Challenge Chairmartin** (Challenge permettant aux jeunes archers du Département de découvrir le monde de la compétition).

- **Animation**

- **Animations lors d'événements dans la commune :**

Le club répond tant que possible aux sollicitations des autres associations de la commune pour réaliser des animations.

Pour l'année 2023, nous avons réalisé une animation lors d'une randonnée pédestre.

- **Animation d'initiation au tir à l'arc :**

Notre commune, Sèvremoine propose des activités sportives et culturelles à tous les enfants âgés de 3 à 12 ans pendant les vacances d'automne, d'hiver et de printemps. L'objectif est de promouvoir l'offre sportive et culturelle locale auprès des jeunes Sèvréennes et Sèvréens. Nous participons donc à cet événement.

Sur l'année calendaire 2026 nous avons ouvert 10 sessions avec 10 participants maximum. Sur cette année, ce sont 76 jeunes de 9 à 12 ans qui ont participé.

Evènement interne

- **Fête du club :**

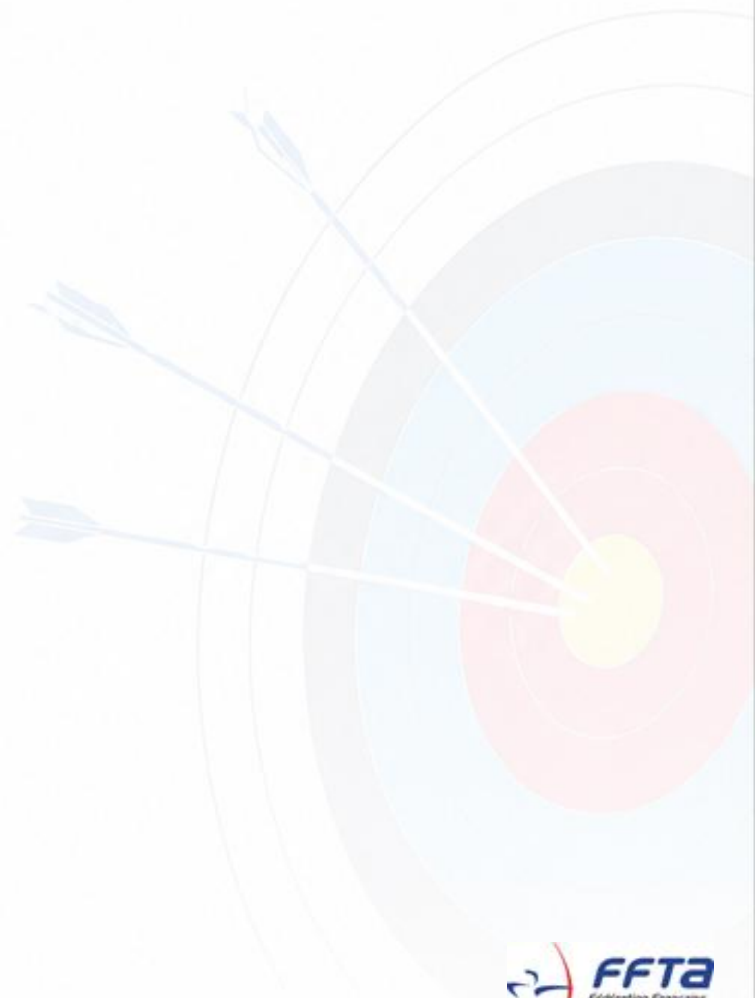
Le club organise une fête au mois de mai avec pour objectifs que l'ensemble des archers du club puissent se connaître et faire découvrir le tir à l'arc aux familles. Lors de cette fête, nous réalisons un Concours interne en équipe et nous proposons une initiation aux tirs pour les familles. Tout cela s'accompagne d'un repas convivial.

L'implication territoriale et fédérale du club

La Compagnie de la Flèche Macairoise participe tous les ans à des animations à la demande de la commune de Sèvremoine, en témoigne l'opération Tickets Sports et Culture.

Aujourd'hui la Compagnie est représentée au niveau du Comité Départemental de tir à l'arc du Maine et Loire (CDTA49) et au niveau du Comité Régional des pays de la Loire par Laurent LE GOFF

La compagnie a pour objectif de renforcer sa représentation dans les différentes instances départementales et régionales de la FFTA auxquelles la Compagnie de La Flèche Macairoise est affiliée.





L'ADN DE LA FLÈCHE MACAIROISE

Nous sommes...

*“ Chaque flèche a une cible.
Chaque archer a un parcours.
Notre mission est
d'accompagner les deux. ”*



UN CLUB QUI ACCUEILLE AVANT DE SÉLECTIONNER

Chaque archer mérite sa chance.
Débutant, loisir ou compétiteur,
chacun trouve sa place.



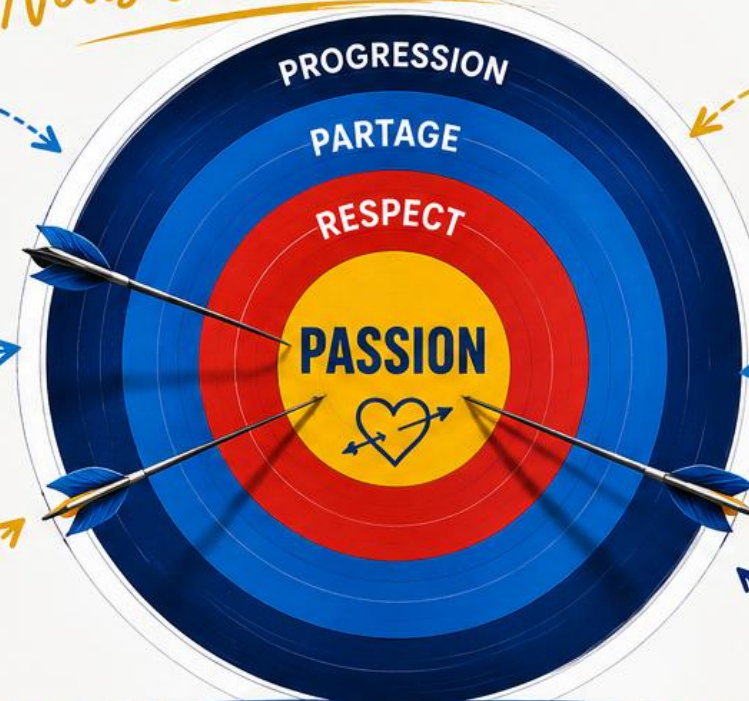
UN CLUB QUI FAIT PROGRESSER AVANT DE FAIRE GAGNER

Nous croyons que la performance
est le résultat du plaisir,
de l'entraînement
et de la persévérance.



UN CLUB QUI PARTAGE AVANT DE PERFORMER

Le bénévolat, la convivialité
et la transmission sont
notre première richesse.



UN CLUB OÙ LE LOISIR ET LA COMPÉTITION AVANCENT ENSEMBLE

Deux chemins.
Une même passion.
Une même compagnie.



UN CLUB QUI FORME POUR TRANSMETTRE

Encadrer, accompagner,
transmettre les savoirs et
les valeurs de notre discipline
aux générations futures.



UN CLUB QUI PRÉPARE DEMAIN

Former, innover, moderniser
et construire ensemble
le club de demain.

*Depuis 50 ans.... Nous construisons une compagnie
où chacun peut grandir,
transmettre et partager une passion commune.*

LA PASSION COMME MOTEUR DE LA PROGRESSION



4 PROJET DE STRUCTURATION ET DE DÉVELOPPEMENT :

4.1 Trois piliers pour une ambition commune

Afin de traduire les valeurs du club en actions concrètes, notre projet associatif s'appuie sur **trois piliers complémentaires**.

Ils représentent le parcours naturel que peut suivre chaque archer tout au long de sa vie au sein de La Flèche Macairoise



4.2 Une stratégie au service de notre ambition

Les trois piliers de notre projet associatif définissent les valeurs et la vision qui guideront le développement de La Flèche Macairoise au cours des prochaines saisons. Afin de les traduire en réalisations concrètes, nous avons identifié **six axes stratégiques complémentaires**, couvrant l'ensemble des dimensions de la vie du club.

Les **trois premiers axes** sont tournés vers les adhérents. Ils visent à faire découvrir le tir à l'arc au plus grand nombre, à accompagner chaque archer dans sa progression sportive et à diversifier les pratiques afin que chacun puisse trouver sa place au sein du club.

Les **deux axes suivants** concernent les moyens mis au service de cette ambition. Ils portent sur le développement des infrastructures, des équipements et sur la modernisation du fonctionnement de l'association afin d'offrir un cadre de pratique toujours plus performant, sécurisé et adapté aux besoins de demain.

Enfin, **le dernier axe** est consacré au rayonnement de La Flèche Macairoise. Il traduit notre volonté de renforcer notre visibilité, de développer nos partenariats, de valoriser nos actions et de consolider notre place parmi les acteurs sportifs du territoire.

Chaque axe est décliné en actions opérationnelles, accompagnées d'objectifs, de responsables identifiés et de critères d'évaluation. Cette méthode permettra au Comité Directeur de suivre régulièrement l'avancement du projet associatif, d'en mesurer les résultats et d'adapter, si nécessaire, les actions engagées.



4.3 AXE 1 – FAIRE DÉCOUVRIR LE TIR À L'ARC

- **Action 1-1 – Développer les opérations « Tickets Sport »**

- **Responsable de l'action :**

Responsable de la commission Entraînement et Animations sportives / Président

- **Description de l'action :**

Renforcer la présence du club au sein du dispositif « Tickets Sport » afin de faire découvrir le tir à l'arc aux jeunes du territoire pendant les vacances scolaires. Adapter les séances au niveau des participants et promouvoir les activités du club auprès des familles afin de favoriser de futures adhésions.

- **Echéance prévisionnelle :** Saisons 2027, 2028 et 2029

- **Critères d'évaluation :**

Participation du club aux opérations « Tickets Sport » lorsque celles-ci sont proposées.

Nombre de jeunes accueillis chaque saison.

Nombre d'inscriptions au club issues de cette action.

- **Action 1-2 – Organiser des portes ouvertes**

- **Responsable de l'action :**

Responsable de la commission Entraînement et Animations sportives / Président

- **Description de l'action :**

Organiser au minimum deux sessions de portes ouvertes par saison afin de permettre au grand public de découvrir le tir à l'arc, les installations du club et ses différentes pratiques. Mobiliser les bénévoles afin de proposer des initiations gratuites, des démonstrations et des moments d'échange avec les visiteurs.

Echéance prévisionnelle : Saisons 2027, 2028 et 2029

- **Critères d'évaluation :**

Organisation d'au moins deux journées portes ouvertes par saison.

Nombre de visiteurs accueillis.

Nombre de nouveaux licenciés issus de ces journées.

- **Action 1-3 – Développer les initiations auprès des écoles, associations et entreprises**

- **Responsable de l'action :**

Responsable de la commission Entraînement et Animations sportives / Président

- **Description de l'action :**

Développer les partenariats avec les établissements scolaires, les associations, les collectivités et les entreprises afin de proposer des séances de découverte du tir à l'arc. Ces interventions contribueront à faire connaître le club, à promouvoir ses valeurs et à susciter de nouvelles adhésions.

Echéance prévisionnelle : Saison 2028

- **Critères d'évaluation :**

Nombre de structures partenaires.

Nombre d'initiations réalisées chaque saison.

Nombre de participants accueillis.

Nombre de nouveaux licenciés issus de ces actions.

- **Action 1-4 – Constituer un parc de matériel dédié aux animations**

- **Responsable de l'action :**

Responsable de la commission Entraînement et Animations sportives

- **Description de l'action :**

Créer un parc de matériel spécifiquement dédié aux animations extérieures afin de faciliter les interventions du club lors de ses installations. Ce matériel devra être facilement transportable, adapté à différents publics et permettre d'assurer les animations dans des conditions optimales de sécurité.

Echéance prévisionnelle : Saison 2027

- **Critères d'évaluation :**

Constitution d'un parc de matériel identifié pour les animations.

Matériel disponible et opérationnel avant les premières interventions.

Nombre d'animations réalisées grâce à ce matériel.



4.4 AXE 2 – ACCOMPAGNER LA PROGRESSION SPORTIVE

- **Action 2-1 – Accompagner les archers vers les championnats régionaux et nationaux**

- **Responsable de l'action :**

Responsable de la commission Entraînement et Animations sportives

- **Description de l'action :**

Mettre en place un accompagnement adapté permettant aux archers de progresser vers les compétitions régionales et nationales. Cet accompagnement portera notamment sur la préparation technique, le suivi des objectifs sportifs, les conseils en compétition et l'accompagnement lors des championnats lorsque cela est possible.

Echéance prévisionnelle : Saisons 2027 à 2029

- **Critères d'évaluation :**

Nombre d'archers qualifiés aux championnats régionaux.

Nombre d'archers qualifiés aux championnats nationaux.

- **Action 2-2 – Structurer le suivi des compétiteurs**

- **Responsable de l'action :**

Responsable de la commission Entraînement et Animations sportives

- **Description de l'action :**

Mettre en place un suivi régulier des archers engagés en compétition afin de les accompagner dans leur progression. Ce suivi pourra comprendre des objectifs individualisés, un bilan de saison, des échanges réguliers avec les entraîneurs et une planification des compétitions.

- **Echéance prévisionnelle :** Saisons 2027 à 2029

- **Critères d'évaluation :**

Mise en place d'un suivi individualisé des compétiteurs.

Réalisation d'au moins un bilan annuel avec chaque compétiteur concerné.

Progression des performances sportives.

- **Action 2-3 – Développer les équipes engagées en championnat régional**

- **Responsable de l'action :**

Responsable de la commission Entraînement et Animations sportives

- **Description de l'action :**

Favoriser la constitution et le maintien d'équipes représentant le club lors des championnats régionaux. Encourager les archers à intégrer une dynamique collective et accompagner les équipes dans leur préparation sportive.

Echéance prévisionnelle : Saisons 2027, 2028 et 2029

- **Critères d'évaluation :**

Nombre d'équipes engagées chaque saison.

Participation régulière aux championnats régionaux.

Progression des résultats sportifs des équipes.

- **Action 2-4 – Renforcer l'encadrement sportif par la formation**

- **Responsable de l'action :**

Président

- **Description de l'action :**

Augmenter le nombre d'entraîneurs, assistants entraîneurs et encadrants en accompagnant les bénévoles vers les formations proposées par la Fédération Française de Tir à l'Arc. Valoriser les compétences acquises afin d'améliorer la qualité de l'encadrement proposé aux archers.

Echéance prévisionnelle : Saisons 2027, 2028 et 2029

- **Critères d'évaluation :**

Nombre de bénévoles inscrits en formation.

Nombre de nouvelles qualifications obtenues.

Augmentation du nombre d'encadrants actifs au sein du club.



4.5 AXE 3 – DIVERSIFIER LES PRATIQUES

• Action 3-1 – Développer la pratique du Run Archery

• Responsable de l'action :

Responsable de la commission Sportive

• Description de l'action :

Organiser des journées de découverte du Run Archery afin de faire connaître cette discipline alliant course à pied et tir à l'arc. Proposer des initiations adaptées à tous les niveaux et encourager les archers intéressés à participer aux premières compétitions.

Echéance prévisionnelle : Saisons 2027, 2028 et 2029

• Critères d'évaluation :

- Organisation d'au moins une journée découverte par saison.
- Nombre de participants aux initiations.
- Nombre d'archers participant ensuite à une compétition de Run Archery.

• Action 3-2 – Faire découvrir les disciplines fédérales

• Responsable de l'action :

Responsable de la commission Sportive

• Description de l'action :

Faire découvrir aux licenciés les différentes disciplines proposées par la Fédération Française de Tir à l'Arc, notamment le tir campagne, le tir nature, le tir 3D,... , afin d'élargir leur pratique et de développer leur culture sportive.

Echéance prévisionnelle : Saisons 2027, 2028 et 2029

• Critères d'évaluation :

- Organisation de séances ou sorties de découverte.
- Participation des licenciés à différentes disciplines fédérales.
- Diversification des compétitions pratiquées par les archers du club.

- **Action 3-3 – Favoriser une pratique adaptée à tous les profils d'archers**

- **Responsable de l'action :**

Responsable de la commission Sportive

- **Description de l'action :**

Proposer une pratique du tir à l'arc répondant aux attentes de chacun, qu'il s'agisse d'une pratique de loisir, de progression personnelle ou de compétition. Adapter les séances, les animations et les projets du club afin que chaque licencié puisse évoluer à son rythme, dans un environnement accueillant, sécurisé et convivial.

Echéance prévisionnelle : Saisons 2027, 2028 et 2029

- **Critères d'évaluation :**

- Diversité des activités proposées au cours de la saison.
- Satisfaction des licenciés
- Fidélisation des adhérents d'une saison à l'autre.
- Représentation de tous les publics dans les activités du club.



4.6 AXE 4 – DÉVELOPPER LES ÉQUIPEMENTS

• Action 4-1 – Accompagner le projet de nouvelle salle de tir à l'arc

• Responsable de l'action :

Président

• Description de l'action :

Poursuivre le travail engagé avec la commune de Sèvremoine afin de contribuer à la conception d'une nouvelle salle dédiée au tir à l'arc, répondant aux besoins actuels et futurs du club. Participer aux réunions de travail, exprimer les besoins des licenciés et accompagner le projet jusqu'à sa réalisation.

Echéance prévisionnelle : Saisons 2027, 2028 et 2029

• Critères d'évaluation :

- Participation aux réunions de concertation.
- Validation des besoins du club dans le projet.
- Avancement du projet selon le calendrier défini avec la commune.

• Action 4-2 – Rénover le pas de tir extérieur

• Responsable de l'action :

Responsable de la commission Infrastructures

• Description de l'action :

Rénover le pas de tir extérieur afin d'améliorer les conditions de pratique, la sécurité et le confort des archers. Les travaux pourront comprendre la remise en état des installations existantes ainsi que les aménagements nécessaires au développement des activités extérieures.

Echéance prévisionnelle : Saison 2027

• Critères d'évaluation :

- Réalisation des travaux programmés.
- Amélioration des conditions d'utilisation.
- Satisfaction des licenciés.

• Action 4-3 – Développer des équipements modulables

• Responsable de l'action :

Responsable de la commission Infrastructures

• Description de l'action :

Installer des cibles mobiles afin d'offrir une plus grande souplesse d'utilisation du terrain extérieur. Cet aménagement permettra d'adapter rapidement les distances de tir, de faciliter l'organisation des entraînements et d'accueillir différentes disciplines dans des conditions optimales.

Echéance prévisionnelle : Saison 2027

• Critères d'évaluation :

- Installation de cibles mobiles.
- Utilisation régulière lors des entraînements.
- Amélioration de la modularité des installations.

• Action 4-4 – Aménager un préau sur toute la largeur du pas de tir

• Responsable de l'action :

Président / Responsable de la commission Infrastructures

• Description de l'action :

Créer un préau couvrant l'ensemble de la largeur du pas de tir extérieur afin de protéger les archers des intempéries et du soleil. Cet aménagement permettra de rendre le terrain plus modulable, d'améliorer les conditions d'entraînement tout au long de l'année et de faciliter l'organisation des compétitions.

Echéance prévisionnelle : Saison 2027

• Critères d'évaluation :

- Réalisation du préau.
- Utilisation du terrain quelles que soient les conditions météorologiques.
- Amélioration des capacités d'accueil du site.



4.7 AXE 5 – MODERNISER LE FONCTIONNEMENT DU CLUB

- **Action 5-1 – Structurer durablement le club autour du label «Ambition»**

- **Responsable de l'action :** Président

- **Description de l'action :**

Poursuivre la structuration du club afin de maintenir la labellisation « Ambition » délivrée par la Fédération Française de Tir à l'Arc. Veiller au respect des critères du label et mettre en œuvre les actions nécessaires pour répondre aux exigences fédérales.

- **Echéance prévisionnelle :** Saison 2027

- **Critères d'évaluation :**

- Maintien de la labellisation « Ambition ».
- Respect des critères fixés par la Fédération.
- Mise en œuvre des actions d'amélioration identifiées.

- **Action 5-2 – Développer les outils numériques de gestion**

- **Responsable de l'action :** Président / Secrétaire

- **Description de l'action :**

Moderniser le fonctionnement administratif du club en développant des outils numériques facilitant la gestion quotidienne, le partage des informations et le suivi des activités de l'association.

Les outils pourront notamment concerner :

- Le suivi des adhérents
 - La gestion documentaire
 - La planification des événements
 - La communication interne
 - Le suivi du matériel.
- **Echéance prévisionnelle :** Saison 2027
- **Critères d'évaluation :**
 - Déploiement de nouveaux outils numériques.
 - Réduction des tâches administratives réalisées sur support papier.
 - Adoption des outils par les membres du Bureau et les responsables de commission.

- **Action 5-3 – Renforcer les commissions et l'implication des bénévoles**

- **Responsable de l'action :**

Président

- **Description de l'action :**

Consolider le fonctionnement des commissions afin de mieux répartir les missions entre les bénévoles, favoriser leur implication dans la vie du club et développer le travail collaboratif.

Chaque commission disposera d'un responsable, d'objectifs clairement définis et rendra compte régulièrement de l'avancement de ses actions auprès du Bureau.

Echéance prévisionnelle : Saisons 2027, 2028 et 2029

- **Critères d'évaluation :**

- Chaque commission dispose d'un responsable identifié.
- Les commissions se réunissent régulièrement.
- Augmentation du nombre de bénévoles impliqués dans les commissions.
- Les actions confiées aux commissions sont effectivement mises en œuvre.



4.8 AXE 6 – DÉVELOPPER NOTRE IMAGE

• Action 6-1 – Poursuivre la modernisation de la communication du club

• Responsable de l'action :

Responsable de la commission Communication

• Description de l'action :

Poursuivre le développement des outils de communication du club afin de renforcer son attractivité et d'améliorer la diffusion des informations auprès des adhérents, des partenaires et du grand public. Développer une identité visuelle cohérente sur l'ensemble des supports de communication.

• Échéance prévisionnelle : Saison 2027

• Critères d'évaluation :

- Mise à jour régulière du site Internet.
- Publication régulière sur les réseaux sociaux.
- Création de nouveaux supports de communication.
- Harmonisation de l'identité visuelle du club.

• Action 6-2 – Renforcer la visibilité des partenaires

• Responsable de l'action :

Responsable de la commission Partenariats

• Description de l'action :

Valoriser les partenaires du club en développant leur visibilité sur les différents supports de communication, les équipements, les installations et les événements organisés par l'association. Entretenir une relation de confiance afin de fidéliser les partenaires existants et d'en attirer de nouveaux.

• Échéance prévisionnelle : Saison 2027

• Critères d'évaluation :

- Respect des engagements de visibilité.
- Nombre de partenaires renouvelés.
- Nombre de nouveaux partenaires.
- Satisfaction des partenaires.

• Action 6-3 – Développer les relations avec la presse et les médias

• **Responsable de l'action :**

Responsable de la commission Communication

• **Description de l'action :**

Renforcer les relations avec la presse locale et développer la présence du club sur les réseaux sociaux afin de valoriser les résultats sportifs, les événements et les actions menées tout au long de la saison.

• **Echéance prévisionnelle :** Saison 2027

• **Critères d'évaluation :**

- Nombre d'articles ou reportages publiés.
- Publication régulière des actualités du club.
- Progression de la communauté sur les réseaux sociaux.
- Valorisation des événements majeurs du club.

• Action 6-4 – Développer les relations avec les collectivités et les acteurs du territoire

• **Responsable de l'action :**

Président

• **Description de l'action :**

Entretenir des relations régulières avec les collectivités territoriales, les établissements scolaires, les associations et les institutions afin de promouvoir les actions du club, développer de nouveaux projets et renforcer son ancrage local.

• **Echéance prévisionnelle :** Saison 2027

• **Critères d'évaluation :**

- Participation aux manifestations locales.
- Nombre de projets menés avec les collectivités.
- Développement de nouveaux partenariats institutionnels.

• Action 6-5 – Développer les échanges avec les territoires partenaires

• Responsable de l'action :

Président / Commission Communication

• Description de l'action :

S'inscrire dans la dynamique du Comité de Jumelage de Sèvremoine afin de développer des échanges sportifs, culturels et humains avec le club de tir à l'arc de Georgsmarienhütte. La Flèche Macairoise souhaite contribuer aux actions menées dans le cadre du jumelage en participant à l'organisation de rencontres, de découvertes sportives et d'échanges entre archers, sans se substituer au rôle du Comité de Jumelage.

À terme, cette démarche pourrait permettre l'organisation de déplacements réciproques, la découverte des pratiques sportives de chacun, le partage d'expériences entre bénévoles et la création de liens durables entre les deux associations.

• Echéance prévisionnelle : Saison 2028

• Critères d'évaluation :

- Participation aux actions du Comité de Jumelage.
- Prise de contact officielle avec le club allemand section tir à l'arc du **BSV Holzhausen 1924 e.V**
- Organisation d'une première rencontre ou d'un déplacement.
- Pérennisation des échanges entre les deux associations.

• Action 6-6 – Devenir un club organisateur de compétitions de référence

• Responsable de l'action :

Président – Commission Compétition

• Description de l'action

La Flèche Macairoise souhaite renforcer son savoir-faire dans l'organisation de compétitions officielles afin de devenir, à moyen terme, un organisateur reconnu au niveau régional.

Cette ambition s'inscrit dans une démarche progressive. Le club poursuivra l'organisation de compétitions départementales, qui permettront de consolider l'expérience de ses bénévoles, d'optimiser son organisation logistique et de renforcer la qualité de l'accueil des archers.

Cette montée en compétence devra conduire, à l'horizon du projet associatif, à l'organisation d'un **Championnat Régional**, véritable reconnaissance de la capacité du club à accueillir une manifestation sportive d'envergure dans les meilleures conditions.

Au-delà de l'aspect sportif, cette démarche contribuera au rayonnement de La Flèche Macairoise, de la commune de Sèvremoine et de ses partenaires, tout en valorisant l'engagement des bénévoles.

• Echéance prévisionnelle : Saison 2029

• Critères d'évaluation

- Organisation réussie d'au moins un Championnat Départemental.
- Retour d'expérience formalisé après chaque manifestation.
- Renforcement de l'équipe d'organisation (bénévoles, arbitres, logistique).
- Dépôt d'une candidature auprès du Comité Régional.
- Organisation d'un championnat régional au plus tard au cours de la saison 2029.

5 Notre ambition pour 2029

En 2029, nous voulons que La Flèche Macairoise soit reconnue comme un club où l'on vient pour découvrir le tir à l'arc, où l'on reste pour les femmes et les hommes qui le font vivre, et où chacun peut construire son propre parcours, du premier tir jusqu'aux plus belles réussites sportives.

Un club où chacun trouve sa place

Débutant, archer loisir ou compétiteur, jeune ou adulte : chacun doit pouvoir pratiquer selon ses envies, progresser à son rythme et bénéficier d'un accompagnement adapté dans un environnement bienveillant, sécurisé et convivial.

Un club qui fait grandir

Notre ambition est de donner à chaque archer les moyens de progresser, de prendre confiance en lui et, s'il le souhaite, d'accéder aux compétitions régionales et nationales. La performance restera toujours le résultat du plaisir de pratiquer, de la persévérance et de la qualité de l'accompagnement.

Un club porté par ses bénévoles

Nous voulons mieux répartir les responsabilités, renforcer les commissions et accompagner de nouveaux bénévoles vers les formations fédérales. Leur engagement, leurs compétences et leur volonté de transmettre constituent la première richesse de notre association.

Un club prêt pour demain

La modernisation de nos équipements et de notre fonctionnement doit nous permettre d'accueillir davantage d'archers, de diversifier les pratiques et d'améliorer durablement les conditions d'entraînement. Cela passera notamment par la rénovation du pas de tir extérieur, le développement d'équipements modulables, la réalisation d'un préau et la poursuite du projet de nouvelle salle.

Un club qui rayonne

Nous voulons développer notre visibilité, renforcer nos partenariats et devenir un organisateur reconnu de compétitions officielles. Après avoir consolidé notre expérience lors d'un championnat départemental, notre ambition est d'accueillir un championnat régional à l'horizon 2029.

Un club ouvert sur son territoire et sur le monde

La Flèche Macairoise continuera de participer activement à la vie de Sèvremoine et de développer ses relations avec les collectivités, les associations, les établissements scolaires et les entreprises. Elle contribuera également à la dynamique du jumelage avec Georgsmarienhütte afin de créer des échanges sportifs, culturels et humains durables.

NOS REPÈRES POUR 2029

Développer	Former et accompagner
80 licenciés 8 partenaires privés Maintien du label Ambition	6 encadrants diplômés et actifs 2 équipes engagées au niveau régional Suivi individualisé des compétiteurs
Moderniser	Faire rayonner
Pas de tir extérieur rénové Préau et cibles mobiles installés Projet de nouvelle salle concrètement avancé	Un championnat départemental organisé Un championnat régional accueilli Un premier échange avec Georgsmarienhütte

« Notre ambition n'est pas de devenir le plus grand club.
 Elle est de construire un club où chacun trouve sa place, progresse selon ses
 envies et peut être fier de porter les couleurs de La Flèche Macairoise »

CONCLUSION

Le présent projet associatif constitue la feuille de route de La Flèche Macairoise pour les saisons 2027 à 2029. Il traduit les ambitions que nous partageons pour notre compagnie et fixe les orientations qui guideront nos décisions, nos investissements et nos actions au cours des prochaines années.

Parce qu'un projet associatif n'a de valeur que s'il est vécu au quotidien, sa réussite reposera sur l'engagement de chacun : bénévoles, entraîneurs, arbitres, licenciés, partenaires, collectivités et toutes les personnes qui contribuent, à leur manière, au développement de notre association.

Ce document n'a pas vocation à être figé. Il sera régulièrement évalué afin de mesurer les progrès accomplis, d'adapter nos actions lorsque cela sera nécessaire et de continuer à répondre aux attentes de nos adhérents ainsi qu'aux évolutions de notre environnement.

Depuis cinquante ans, notre histoire s'écrit grâce à l'engagement de générations de bénévoles. À nous désormais de poursuivre cette aventure, de transmettre cet héritage et de construire ensemble le club de demain.